

Baromètre 2019 du crowdfunding des EnR : 67 M€ investis [Exclusif]

greenunivers.com/2020/05/barometre-2019-du-crowdfunding-des-enr-67-me-investis-exclusif-237193

12 mai 2020

Par

Romain Chicheportiche

-

12 mai 2020

GreenUnivers publie l'opus 2019 du Baromètre du financement participatif (*crowdfunding*) des énergies renouvelables (EnR) en France.

Réalisée en collaboration avec Financement Participatif France (FPF), cette étude compile, agrège et traite toutes les opérations des EnR – et d'efficacité énergétique – réalisées par les plateformes de *crowdfunding* l'année dernière.



(c) Pixabay

La dynamique se confirme

Le financement participatif des énergies renouvelables poursuit sa belle dynamique en 2019. Le secteur affiche un taux de croissance des montants levés de 74% par rapport à l'année précédente, à 67,17 M€. Près de 500 projets d'EnR ont été soutenus au travers des sept plateformes de financement participatif qui ont réalisé des opérations sur ce segment l'année dernière.

Ce dynamisme est lié notamment à la présence d'une nouvelle catégorie de souscripteur : « Nous avons constaté l'arrivée plus marquée d'un profil d'investisseur averti en mesure d'apporter des centaines de milliers euros, certains s'étant détournés de la Bourse. Cela participe à la croissance des fonds levés et rassure les petits investisseurs », estime Laure Verhaeghe, co-fondatrice de Lendosphère.

Réforme du cahier des charges CRE

Si ces résultats sont très positifs, Financement Participatif France reste prudent pour l'avenir en raison notamment d'une réforme défavorable (fin du bonus) des cahiers des charges des appels d'offres de la CRE qui concerne le financement participatif actuellement en finalisation à la DGEC. « Un cahier des charges qui ne serait pas incitatif affecterait certainement les projets lancés », déplore Florence de Maupeou, directrice de

FPF. Un impact qui ne devrait néanmoins pas se faire sentir avant 2021. Certaines plateformes ont déjà anticipé la nouvelle réglementation et développent des collectes pour des transactions *corporate* ou *bridge*. « C'est une évolution logique de notre activité. Ces opérations ont par ailleurs l'avantage d'être ouvertes nationalement, ce qui permet de capter une clientèle plus urbaine », confirme Laure Verhaeghe qui réalise par ce biais un tiers de ses collectes. De fait, la part des projets éligibles au bonus des appels d'offres de la CRE s'est réduite de 70% à 61% sur les centrales solaires au sol et de 63% à 54% pour le solaire en toiture entre 2018 et 2019.

En revanche, les impacts du Covid-19 sont avérés comme la mise en pause de certains dossiers et le report d'autres. « Nous n'avons constaté aucun défaut ni retard dans les échéances pendant la période de confinement, pas plus que d'annulation de collecte », indique cependant la co-fondatrice de Lendosphère.

Un point sur la méthodologie

Cette étude a été réalisée durant le mois d'avril 2020 sur la base des informations fournies librement par les plateformes de financement participatif. Sur les 15 plateformes interrogées, 7 ont déclaré avoir financé un ou plusieurs projets en lien avec la transition énergétique : Akuocoop, Enerfip, Lendopolis, Lendosphère, Lumo, Raizers et Wised (par ordre alphabétique).